Dans les cantons où l'on cultive la réglisse, on en coupe à l'automne les tiges lorsqu'elles sont sèches, et on les emploie à *chauffer les fours*.

En 1833, le *commerce* de France a tiré de l'Espagne pour plus de 164,000 fr. de *racine de réglisse ;* et dans la même année, le commerce a livré à la consommation intérieure pour 298,952 fr. de *jus de réglisse,* dont pour 229,700 fr. provenant du royaume des Deux-Siciles.

Section III. — *Du Pavot.*

Il a déjà été question du *Pavot somnifère* comme graine oléagineuse (voyez *page* 11 *de ce volume ;* il nous reste maintenant à en traiter sous un autre rapport, c'est-à-dire comme plante médicinale. On sait que c'est du Pavot qu'on retire dans l'Orient l'*opium*, substance éminemment calmante et somnifère, dont on fait un grand usage en médecine, et qui est un des médicamens les plus puissans et les plus précieux de la thérapeutique.

L'opium, connu dans les pharmacies sous le nom d'*opium thebaïcum*, est le suc propre épaissi du pavot, recueilli dans l'Inde, la Perse, l'Arabie, l'Asie-Mineure et les autres contrées chaudes de l'Orient. Le meilleur se tirait autrefois de la Thébaïde, où le pavot se cultivait alors très en grand. Il est devenu depuis assez rare en Egypte, et, selon les relations les plus modernes, la très-petite quantité qu'on récolte encore dans un canton de la Haute-Egypte, est d'assez mauvaise qualité.

Les Orientaux emploient *deux manières différentes pour retirer l'opium du pavot.* D'après Belon, Chardin, Kæmpfer et Olivier, le premier moyen, et celui en même temps par lequel on se procure le plus recherché et le plus estimé, l'*opium en larmes*, qu'on désigne aussi sous le nom d'*affion*, consiste à pratiquer le soir, avec des couteaux à plusieurs lames parallèles, des incisions longitudinales ou en sautoir sur la surface des capsules vertes et tendres du pavot. Aussitôt que ces espèces de scarifications sont faites, il s'en échappe un suc laiteux qui augmente pendant la nuit, et qui se condense pendant le jour, surtout par la chaleur du soleil. Ce suc, lorsqu'il a acquis assez de consistance, ce qui arrive à la fin de chaque journée, est enlevé, mis en masse, et on continue, chaque soir, de nouvelles incisions sur les capsules tant qu'elles fournissent du suc. — Par le second procédé, au moyen de la contusion et de l'expression des têtes de pavot, et en faisant évaporer ou réduire sur le feu ou au soleil le suc qu'on en a retiré, jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un extrait presque solide, on obtient une *seconde espèce d'opium* nommée *meconium*. Cette seconde espèce, au rapport de Tournefort, est beaucoup plus commune dans le commerce que la première, parce qu'on en prépare une bien plus grande quantité ; c'est principalement celle qu'on reçoit en Europe et à laquelle on a seulement mêlé une petite quantité de la première espèce, afin de lui communiquer l'odeur et la saveur vireuse qui sont propres au véritable opium en larmes. On en *prépare encore par décoction* une troisième sorte qui est d'une qualité très-inférieure aux deux autres.

Déjà, avant nous, plusieurs médecins et pharmaciens avaient essayé en France, en Allemagne, en Italie et dans plusieurs autres contrées de l'Europe tempérée, de retirer l'opium de la même plante dont on l'extrait dans l'Orient, et leurs tentatives avaient toujours eu plus ou moins de succès ; mais les expériences à ce sujet ne nous paraissant pas assez connues et assez multipliées, nous avons jugé à propos en 1808 et 1810 d'en faire de nouvelles et de les varier de plusieurs manières. D'après ces expériences, dont on pourra voir les détails dans notre *Manuel des plantes usuelles indigènes*, 2e partie, page 81 à 124, nous avons prouvé qu'on pouvait retirer du pavot somnifère, soit du véritable *opium en larmes,* ayant toutes les propriétés de celui d'Orient, soit *cinq espèces d'extraits* qui, à des doses différentes, sont tous propres à suppléer l'opium d'Orient et ses différentes préparations.

On distingue, dans le pavot somnifère, deux *variétés principales*, l'une à capsules ovoïdes, très-grosses et à semences blanchâtres, c'est le *pavot blanc ;* l'autre à capsules plus petites, globuleuses et à graines noirâtres ou brunâtres, c'est le *pavot noir.* La première variété est, selon les auteurs, la seule qu'on cultive dans l'Orient pour en récolter l'opium, et c'est aussi celle qu'on devra préférer lorsqu'on voudra essayer la culture de cette plante que nous ne conseillons que dans les parties les plus chaudes de la France, non pas qu'on ne puisse retirer aussi de l'opium du pavot dans le nord, mais sa récolte n'y sera pas aussi assurée et sa qualité n'égalera pas celle qu'il aura dans les climats plus méridionaux. On peut de même retirer de bon opium des petites capsules du pavot noir, puisque cette espèce nous en a fourni ; mais les capsules du pavot blanc, qui sont trois à quatre fois plus grosses, produiront trois à quatre fois plus de suc et par conséquent une récolte triple ou quadruple d'opium.

Ce qui prouve d'ailleurs qu'on pourra retirer de très-bon opium des pavots cultivés en France, c'est qu'en Angleterre MM. Cowley et Staines se sont livrés avec profit à cette culture, quoique le climat de ce pays n'y soit certainement pas aussi favorable que le nôtre. En 1823, ils ont reçu le prix de la Société des Arts de Londres, pour avoir recueilli 196 livres d'opium sur une surface de 12 acres (environ 6 hect.) de terre, et cet opium s'est vendu 2 shillings (2 fr. 50 c.) par livre au-dessus du cours du meilleur opium étranger. La dépense pour la culture et l'extraction de leur opium s'est élevée à 6,157 fr. 20 c., et ils ont vendu le produit de leur récolte 9,166 fr. 70 c., ce qui fait par conséquent un bénéfice net de 3,009 fr. 50 c.

Nous pensons qu'il est inutile de revenir sur la culture du pavot qui a déjà été indiquée (*pages* 12 *et* 13 *de ce volume*), parce que la manière de cultiver cette plante pour retirer l'opium de ses capsules est la même